



## Réponse aux attaques de l'ADQV

14/03/2017



**sydeme**

**Nos déchets ont de la ressource !**

① Trions et valorisons nos déchets

② Préservons  
notre environnement

③ Créons nos propres énergies

④ Économisons nos matières premières

[www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)

# Réponse aux attaques de l'ADQV

- 1) Depuis quand le Sydeme est-il en relation avec la Suède et Spiraltrans Streley ?

Depuis 2006 (cf. présentation de la SEM Sydeme Développement).

# Réponse aux attaques de l'ADQV

2) Quelle est la convention (dont M. Winkelmuller a fait état dans la presse) passée entre le Sydeme, Spiraltrans Streley Suède et M. Winkelmuller ingénieur et salarié du Sydeme simultanément avec ses fonctions de gérant d'ANETAME bureau d'études à Haguenau-67 au moment du dépôt de la demande du brevet européen EP1854551 A1 le 8 mai 2007. Sur le brevet M. Winkelmuller apparaît comme inventeur son adresse personnelle à Grosbliderstroff. Faut-il le rappeler, le Sydeme à l'époque était en relations commerciales avec ANETAME (cft les factures payées par le Sydeme) ?

Il n'y a aucune convention de cette nature.

M. Winkelmuller n'a jamais été simultanément salarié du Sydeme et gérant d'ANETAME.

M. Winkelmuller est mentionné comme co-inventeur du brevet Bagtronic, en qualité de représentant du Sydeme.

ANETAME a été et est toujours un fournisseur du Sydeme en matière de caractérisations et d'études environnementales.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

3) Pourquoi avoir créé, puis fermé Spiraltrans-France\* avec un siège à Hagenthal le Haut-68 ? Pourquoi avoir créé Spiraltrans SA ?

Il faut reprendre les événements dans l'ordre chronologique :

- Spiraltrans France SARL, dont le siège était situé à Hagenthal le Haut, a été créé en 2010.
- Lorsque la SEM Sydeme Développement a créé la SAS Spiral Trans, il n'y avait plus lieu de maintenir la SARL Spiral Trans France (alors filiale de Spiral Trans Suède) qui a donc été dissoute. La SEM du Sydeme n'a jamais été l'origine de la création de Spiral Trans France SarL (juridiquement, une SEM ne prendre des participations dans une SARL).

# Réponse aux attaques de l'ADQV

4) Que fait M. Starck dans toutes ces sociétés? Dont il assume souvent la présidence !

M. Starck représente le Sydeme dans la SEM et occupe la fonction Président Directeur Général en représentation du Sydeme.

M. Starck représente, en qualité de Président Directeur Général de la SEM, la SEM dans la SAS Spiral Trans et y assure les fonctions de Président Directeur Général, y compris dans les filiales de la SAS.

M. Starck ne perçoit aucune rémunération au travers de ces différentes fonctions.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

5) A qui appartient le brevet actuellement? Qui paye les frais annuels de ce brevet ? Pourquoi ce brevet a-t-il été racheté le 13 avril 2016 par Spiral Trans Morsbach ? A quel prix?

Les 2 brevets appartiennent respectivement à la SAS Spiral Trans (procédé de tri multiflux Bagtronic) et à la SAS Methavos (procédé de digestion Methavos). Ces structures prennent bien entendu en charge les frais afférents.

Le brevet appartenant initialement à Spiral Trans AB en Suède a été remonté à la maison mère Spiral Trans SAS à Morsbach, tel que c'était prévu au départ, au prix de sa valeur comptable.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

6) Que touchent ou ont touché les inventeurs de ce brevet? Notamment M. Urs Schmutz qui apparaît dans plusieurs sociétés ?

Rien

Les inventeurs et co-inventeurs du brevet Bagtronic n'ont rien touché et ne toucheront rien. La propriété du brevet a toujours été détenue par Spiral Trans.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

7) Que payons-nous pour entretenir cette nébuleuse de sociétés Spiral Trans à travers le monde totalement inutile à la gestion de nos ordures ?

Rien

Il a simplement pris des participations au capital de la SEM à hauteur de 31 265 € et a fait un apport en compte courant de 650 000 €.

Cette décision a été approuvée par le Comité Syndical.



# Réponse aux attaques de l'ADQV

8) Quelles sont les relations avec la société luxembourgeoise GWE qui est en procès avec le Sydeme pour, d'après la plainte, malversations diverses et escroqueries dans lesquels sont impliquées des personnes physiques (Starck et Winkelmueller, Lingenheld etc...) ?

Il n'y a aucun procès dont nous avons connaissance avec la société luxembourgeoise GWE.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

9) Pourquoi ces épandages sauvages sans autorisation ? Si les communes s'opposent à l'enquête publique, que faire des digestats de Méthavalor ?

Aucun épandage sauvage n'a été conduit par le Sydeme.

A ce jour, le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable à l'épandage des digestats de Méthavalor.





# Réponse aux attaques de l'ADQV

12) Pourquoi ce plan de Moselle Est où chacun est lié à ce choix et que chacun aurait pu trouver à sa proximité une usine qui fonctionne Metz, Haguenau, Strasbourg, Pirmasens, Neunkirchen etc, etc sans construire une usine nouvelle.....? Est-ce pour satisfaire une idée fixe de l'ex président Stirnweiss, et de Serge Winkelmueller, PDG d'ANETAME (jusqu'en fin 2008), mais aussi DG au Sydeme (depuis 2006)?

Le Sydeme a construit une unité de méthanisation de biodéchets et non une unité d'incinération, il n'y a donc aucun parallèle à faire. Au contraire, toutes ces structures se tournent vers nous pour envisager une coopération en vue de traiter leur fraction fermentescible.

Le Sydeme s'est déjà rapproché de ses voisins pour mutualiser au mieux les capacités de traitement des résiduels.

Rappelons que toutes ces orientations et ces investissements ont été votés à l'unanimité pour les membres du Comité Syndical et non pour satisfaire tel ou tel dirigeant.

Sur l'attaque personnelle : cf. point 2.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

13) M. Starck, par le biais de la Société Spiral Trans Suède, pouvait-il vendre le procédé Bagtronic (ou Multiflux) au Sydeme compte tenu de sa position ?

Anachronisme complet. Cette question ne mérite pas de réponse. Le système était déjà vendu. Les réponses se trouvent dans les différentes présentations.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

14) M. Starck rachète par le biais de Sydeme Développement la société Spiral Trans Suède, dans laquelle il est déjà président, est-ce normal ? Est-ce légal ?

Anachronisme complet. Cette question ne mérite pas de réponse. Les réponses se trouvent dans les différentes présentations.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

15) Est-il normal de créer des sociétés privées avec l'argent des contribuables (dont la taxe et la redevance correspond au traitement des ordures ménagères) ?

Le montage a été validé juridiquement. Ce n'est en aucun cas avec l'argent de la taxe ou de la redevance des ordures ménagères que ces sociétés ont été créées mais avec les fonds propres du Sydeme.



# Réponse aux attaques de l'ADQV

16) Combien d'employés payés par le Sydeme (donc par les taxes et les redevances) travaillent pour les sociétés privées sans être rémunérés par celle-ci ?

Aucun employé du Sydeme ne travaille pour les sociétés privées.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

17) Combien les sociétés privées ont-elles déjà rapporté en terme de monnaies sonnantes et trébuchantes au Sydeme (pas à Sydeme développement) ?

Pour le moment, bien évidemment, il n'y a eu aucun versement de dividendes.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

18) Quels sont les revenus de MM. Serge Starck et Serge Winkelmuller qui cumulent de nombreuses fonctions ?

Le Président et le Directeur du Sydeme ne perçoivent aucun revenu complémentaire.

# Réponse aux attaques de l'ADQV

19) M. et Mme. les élus et les délégués du Sydeme, pourquoi avez-vous laissé faire cela? Est-ce de l'aveuglement ou de la négligence? Faut-il encore augmenter le nombre de délégués au Sydeme alors que l'heure devrait être aux économies?

Les décisions relatives à la création de la SEM en vue de valoriser le savoir-faire développé sur le territoire du Sydeme, ont été toutes prises à l'unanimité.

Rappelons que les délégués au Sydeme, de même que les membres du Bureau et les membres des Conseils d'Administration des régies ne perçoivent aucune rémunération.